



SYMBOLES DES FÊTES

Sapin, houx, gui, pommes, pives, agrumes ou noix diverses. Les végétaux paradent fièrement durant les fêtes de fin d'année. Ils représentent en fait plus d'un simple décor. Voyage au royaume des symboles..

Le sapin est le roi de la fête de Noël. Il est difficile de dater avec précision à quand remonte la tradition du sapin de Noël, mais une chose est sûre : le sapin n'a pas pour origine une fête religieuse mais un rite païen. Avant que Noël existe, un rituel pour célébrer le solstice d'hiver consistait à décorer un arbre, symbole de la vie et du renouveau.



On y suspendait des pommes rouges, des noix, des fleurs en papiers et des sucreries. En 1858, la pénurie de pommes en Moselle donne l'idée à un verrier d'en souffler. Le succès de la boule de Noël ne s'est pas estompé depuis !



La bûche. On se délecte aujourd'hui d'une multitude de bûches, chocolatées ou fruitées, qui arrivent sur la table du réveillon de Noël à la fin du dîner. Mais avant, elles ne se mangeaient pas.. D'antan, on disposait une grosse bûche, bien choisie, dans le poêle ou la cheminée, pour la laisser se consumer toute la nuit de la veillée. Une bûche devant laquelle on se racontait des histoires. Elle était là pour apporter la lumière au foyer. Les cendres de cette bûche étaient conservées jusqu'à l'année d'après, afin de rallumer la prochaine. Le bois mort qui se transforme en lumière..

Le gui. Vénéral et rituellement cueilli à la serpe d'or par les Druides, il était coupé au solstice d'hiver, six jours après la nouvelle lune. Le Moyen Âge l'a déformé en "Au gui, l'an neuf". La plante, toujours verte, symbolise la vigueur et l'éternité. Mais à l'instar du muguet du 1er mai, c'est aussi un porte-bonheur.. à condition de respecter un certain rituel ! Il faut le récolter avant Noël, s'embrasser dessous et, dit-on, le brûler la nuit du 6 janvier ! Comme ses baies sont toxiques, il est plus prudent de ne pas les laisser à la portée des enfants.



Le houx. Qui s'y frotte s'y pique, telle est la première caractéristique du houx qui, planté en haie, forme une impénétrable protection. On croyait même à l'époque qu'une telle haie pouvait arrêter les esprits malfaisants. En langage des fleurs, il représente la prévoyance. Avec son feuillage qui reste vert et ses jolies boules rouges il est un des symboles des fêtes de fin d'année mais attention car les baies de cette plante sont elles aussi toxiques.



LA GAZETTE

La GAZETTE...

...LA GAZETTE

VILLARS-LE-COMTE

NUMÉRO 16

DÉCEMBRE 2020



SOMMAIRE

- | | | | |
|-------|------------------------|---|--------------------|
| 2 | EDITO | 6 | ANNIVERSAIRES |
| 3 - 4 | INFOS COMMUNALES | 8 | BONJOUR, AU REVOIR |
| 5 | LETTRE À LA POPULATION | 9 | SYMBÔLES DES FÊTES |



ANNIVERSAIRES

18 ans

...grâce à ce chiffre magique tu entres dans le monde des adultes, nous te souhaitons des tas d'expériences enrichissantes, des défis, des folies..



60 ans

...avec nos vœux, nous vous offrons un bouquet composé de ce qu'il y a de meilleur : la santé, le bonheur, des moments de magie et un brin de folie !



80 ans

...sage est celui qui, chaque jour ne retient que le meilleur, avec tous nos vœux



90 ans

...en vieillissant il y a souvent moins de oui, moins de non et plus de peut-être..



Et l'an prochain nous aurons le privilège de fêter une centenaire : Mme Andrée Roy



INFORMATIONS COMMUNALES

Elections communales à la Municipalité...

C'est en 2021 que prendra fin l'actuelle législature. Dans le Canton de Vaud, c'est le **7 mars 2021 que se tiendront les élections à la Municipalité** pour la période 2021-2026. 2026.

Quelles sont les personnes qui bénéficient du droit de vote ?

Tout citoyen suisse, homme ou femme, âgé de 18 ans révolus et domicilié dans la Commune, a le droit de participer aux scrutins.

De même, dans le Canton de Vaud, les personnes d'origine étrangère remplissant les conditions suivantes peuvent également voter, élire et être élues sur le plan communal :

- * bénéficier d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans
- * résider dans le canton de Vaud depuis trois ans
- * avoir 18 ans révolus

Les personnes qui remplissent ces conditions sont inscrites automatiquement au registre de leur commune et reçoivent le matériel de vote ou d'élection à leur domicile.

Dépôt des listes

Si vous souhaitez déposer une liste, celle-ci doit comporter :

- * Le dossier de candidature indiquant la dénomination de la liste
- * La liste de signatures des parrains (3 signatures minimum)

Le **déla** de dépôt des dossiers de candidature est fixé au plus tard **18 janvier 2020**.

Après discussion, nous vous indiquons que 4 membres de la Municipalité actuelle vont déposer une liste commune à savoir :

Cédric Bujard, Sascha Kopp, Gabriel Pidoux et Sylviane Rossier

Travaux

Nous vous rappelons que, conformément à la législation en vigueur, tous les travaux dans vos bâtiments doivent être annoncés à la Municipalité par courrier.

Entretien

Depuis l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques, l'entretien autour des propriétés est plus difficile, mais nous avons à cœur, avec votre aide à tous, de garder notre village accueillant et propre. Nous comptons sur chacun pour participer à l'effort collectif d'entretien face aux herbes folles. Un grand merci à vous !



INFORMATIONS COMMUNALES

Bennes

Lors de la mise à disposition des dernières bennes, nous avons constaté, avec regret que certaines personnes ne respectent pas les consignes telles que déposer les déchets dans la benne et non à côté ou derrière.

Merci de respecter les règles et ne pas compter sur d'autres pour faire le travail. Lorsque le chauffeur vient chercher les bennes, il laisse sur le parking tout ce qui est à l'extérieur de ces dernières.

Si les bennes sont pleines, reprenez les objets chez vous et attendez les bennes suivantes. Les bennes pour objets encombrants sont à votre disposition deux fois dans l'année.

Une suite au 850^{ème} ?

Un jeune du village – Marc Pidoux – nous a proposé de créer une pièce de théâtre pour le 875^{ème} anniversaire du village, soit en 2022. L'idée est tentante de refaire une fête dans le même esprit que celle que nous avons vécu il y a maintenant presque 25 ans, manifestation qui reste gravée dans toutes les mémoires. C'est pourquoi nous joignons, dans cette gazette le courrier, que Marc nous a demandé de vous faire suivre

La Municipalité actuelle est partante pour ce projet, mais c'est une organisation importante qui nécessite que de nombreuses personnes qui soient prêtes à « mouiller le maillot » pour mettre en place un beau projet collectif.

Nous aurions bien voulu réunir les personnes intéressées, mais avec la pandémie, il est difficile de se projeter.

C'est pourquoi, **si vous êtes intéressé à participer activement à cette aventure, inscrivez-vous auprès du bureau communal** qui tiendra une liste **(ou prenez contact avec Marc)**.

Nous organiserons une réunion dès que possible pour discuter de ce beau projet. Alors nous comptons sur vous pour que ce défi se concrétise !!

Quelques mots du groupe d'animation

Quels regrets de ne pas avoir pu organiser nos rencontres durant cette année !

Il n'y aura bien malheureusement pas de culte de Noël avec les enfants, mais nous espérons vivement pouvoir nous retrouver autour de la crèche quelques jours avant Noël.

Nous attendons encore les directives pour ce mois de décembre avant de prendre une décision.

En attendant, nous vous souhaitons une belle période de l'Avent et « prenez soin de vous » !

Pour le groupe d'animation,

Simone Pidoux



LETTRE À LA POPULATION

Chers Z'Affamâts,

Difficile de se projeter dans l'avenir avec ce satané virus mais il serait dommage de passer à côté de l'anniversaire de notre village. Oui, je dis encore "notre" village bien que je n'y habite plus depuis quelques années. Mais ça n'enlève en rien mon attachement à celui-ci.

En 1997, une fête avait été organisée pour célébrer le 850^{ème} anniversaire de Villars-le-Comte. Je n'avais que 7 ans à l'époque mais j'ai encore des souvenirs de cette fête dans un coin de ma mémoire. Les décorations dans le village, le rallye pédestre, le banquet et la pièce de théâtre entre autres. Certains se souviennent peut-être plutôt des bars mais j'étais encore trop jeune pour les fréquenter.

La partie qui m'intéresse est plutôt la partie théâtrale. Ayant déjà un petit projet dans ma tête, je me suis dit que ce serait dommage de ne faire "qu'une" pièce pour fêter le 875^{ème} en 2022.

Étant donné qu'il était prévu que le groupe d'animation projette le film du 850^{ème} en novembre, je me suis dit que c'était l'occasion idéale pour lancer le projet. Malheureusement, le coronavirus en a décidé autrement et le moyen le plus simple de contacter tous les habitants est de passer par ce biais.

Je propose donc à toute personne intéressée à participer à l'organisation du 875^{ème} qui se déroulerait durant l'été 2022 de me contacter pour lancer le projet. Dès

que suffisamment de gens auront montré leur intérêt, nous nous réunirons pour, je l'espère, débiter cette belle aventure si tous les feux sont au vert.

Les membres de la troupe de théâtre, la Troupaskaya, que nous avons créée avec les membres de la jeunesse, ont déjà montré leur intérêt à s'impliquer de près ou de loin dans l'organisation de cette fête. Il me semblait normal que tous les habitants puissent avoir leur mot à dire. La plupart des membres de la troupe étaient présents à la fête il y a 25 ans et malgré notre jeune âge, nous avons encore beaucoup de souvenirs ce qui nous pousse à entreprendre les démarches pour créer cet événement dans l'espoir que la très jeune génération actuelle ait à son tour des souvenirs d'une fête dans le village pour que la tradition se perpétue tous les 25 ans.

Je précise que je ne suis que l'instigateur et que je ne m'autoproclame pas Président de la manifestation. Devant me consacrer sur la partie théâtrale, je ne peux logiquement être sur tous les fronts.

Dans l'espoir d'avoir attiré votre attention et éveillé votre curiosité, je vous souhaite une belle fin d'année 2020.

Marc Pidoux

Rue du Marché 8
1522 Lucens
079 315 10 94
poloo89@hotmail.com